



Le 11 mai 2021

AÉROPORTS DE PARIS

Société anonyme au capital de 296 881 806 €

Siège social : 1, rue de France – 93290 Tremblay en France

552 016 628 R.C.S. Bobigny – APE 52.23Z

Réponse du Président-directeur général d'Aéroports de Paris sur délégation du Conseil d'administration aux questions écrites des actionnaires posées en vue de l'Assemblée générale mixte du 11 mai 2021

Aéroports de Paris a reçu 1 question écrite d'un actionnaire individuel. Conformément à l'article L.225-108 du code de commerce, le texte de la question écrite reçue et de la réponse apportée par le Président-directeur général au cours de ladite assemblée ont été mis en ligne sur le site internet:

Question

M. Tristan Laurent, actionnaire de la société Aéroports de Paris, a posé, par mail daté du 24 avril 2021, dans les conditions légales, la question suivante pour l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2021 :

"Lors de l'exercice 2020 la dette long terme de groupe ADP a fortement augmenté pour pallier le manque de recettes suite à la pandémie. Je souhaiterais donc savoir comment et selon quel échéancier le conseil d'administration entend-il réduire cette dette."

Réponse :

Le Groupe ADP a en effet pris la mesure de la crise qui s'annonçait dès le mois de mars 2020 et s'est assuré de disposer d'un niveau de trésorerie suffisant pour faire face à la situation. Aussi, Aéroports de Paris a perçu le produit de l'émission d'un premier emprunt obligataire le 2 avril 2020 pour un montant de 2,5 milliards d'euros et d'un second le 2 juillet 2020 pour un montant de 1,5 milliard d'euros. Le groupe disposait ainsi au 31 décembre 2020 d'un niveau de trésorerie confortable, s'élevant à 3,5 milliards d'euros au 31 décembre 2020, dont 0,6 milliard d'euros pour TAV Airports.

La dette sera remboursée progressivement sur les prochaines années avec un rythme moyen de cinq cents millions d'euros par an selon un calendrier qui a été présenté lors de notre assemblée générale et qui peut être consulté sur le site Internet de l'entreprise, dans la rubrique "relations investisseurs".

Par ailleurs, le groupe s'est engagé dès le mois de juillet 2020 à atteindre un objectif de dette financière nette / EBITDA compris en 6x et 7x d'ici fin 2022, ce qui illustre sa volonté de revenir à des niveaux d'endettement contenus et ainsi de préserver sa notation financière (A perspective négative), qui permettrait, au besoin, à l'entreprise de pouvoir à nouveau investir à des conditions financières attractives.